

CONGO BELGE

Service des Télécommunications

Mod. 1/T.

Télégramme

d'Etat

Privé ordinaire

Privé urgent

ACCEPTATION

N°

Mots

Heure

Parafé

Dans son intérêt, l'expéditeur est prié d'écrire lisiblement.

Voie d'acheminement : *Am*

Indications de service taxées :

Adresse
du destinataire

*Resident
Kigali*

TEXTE ET SIGNATURE

2310/AE.7. Rejoins votre 437302.

*Amman via Jone de vingt deux
Toumes Blé. stop.*

*Maintenant demandez licence pour
vingt toumes seulement*

Tenifine

RUHENGRI



24374

Indications de service

Taxe par mot
frs or ou
frs congolais

TOTAL
frs congolais

Reçu de dépôt

RP

Transmis à

à h. m.

Le Télégraphiste.

Indications non télégraphiées : Expéditeur : M

AT Ruhengeri

à

CONGO BELGE

SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS



NUMERO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA
08	Rigali	54/52	2	0900	off

Heure :

Mentions de service :

TÉLÉGRAMME

Mod. 2/T.

- D Urgent
- RP Réponse payée
- LC Télégramme différé
- MLT Télégramme lettre
- TC Collationnement

2516/1 AE. 7.
5/12/1950

Territoire ruhengeri

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique. (Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940).

no 434302/ae a m T no 364412/ae du douze
octobre amarrangh avoir sollicité cette sub autorisation
exporter dans rucunda et urundi 100 tonnes farine
fournet stop priere me telegraphier si interesse maintenant
est la demande et dans affirmative vous assurer
de la quantité dont il dispose actuellement
pour cette exportation - resident
270 kg farine
25 T blé
Inventaire n° 12
Demande